

## EDITORIAL

### Motion du CNU 27

#### *Les membres du CNU 27 (informatique)*

Motion LRU (19/11/2007)

Les membres du CNU 27 (informatique) réunis ce jour pour l'élection du bureau, expriment leur désaccord avec de nombreux points de la loi LRU, en particulier :

- \* le remplacement des commissions de spécialistes par de comités nommés par l'université sans garantie de représentativité, ni de légitimité scientifique,

- \* l'attribution des PEDR au niveau local,

- \* la remise en cause du statut des enseignants-chercheurs, notamment,

- o le recrutement de contractuels non nécessairement qualifiés,

- o le mode de gestion des carrières essentiellement local (promotions, modulation de services),

et demandent l'ouverture de négociations associant l'ensemble de la communauté universitaire pour aboutir à une loi renforçant le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Motion adoptée : 34 pour, 2 abstentions et 1 nul.